



"SYMETRIE DES ATTENTIONS" ... RIEN QUE DU BLABLA ?

Les PAROLES de l'ENTREPRISE :

Après la lecture du **CONTACT** de mars 2015, auquel le gadget du mois était joint, nous sommes LAS de lire encore LES MOTS que la Direction utilise à chacune de ses actions de communication, comme par exemple :

« un comportement basé sur le respect », « ..., nous devons avoir les mêmes attentions entre nous qu'avec nos clients », « une attention particulière à la rémunération globale », «des personnes avec lesquelles nous aurons plaisir à travailler longtemps », « sensible à l'équilibre des temps de vie », ...

**STOP à cette condescendance à visée « pédagogique »
qui ne trompe plus les salariés !!!**

Les ACTES des SALARIES :

- La **productivité des salariés augmente constamment**: +10% à +18% selon le ratio retenu, et les résultats pour la Banque sont toujours au rendez-vous malgré l'accélération de la réduction des effectifs et la perte du territoire de Montpellier.
(*Rh.net/Mes collègues et moi/Vie pratique/PV du Comité d'entreprise/CE du 29/4/2015, que nous vous invitons à lire après approbation*),

- Les salariés sont **fidèles**, ainsi qu'en attestent les primes de fidélité remises aux salariés pour les remercier de leurs bons et loyaux services,

- Les enquêtes font ressortir la forte **satisfaction des clients** à l'égard de leur conseiller et du personnel (*notes significativement supérieures à celles du groupe – baromètre satisfaction interne 2014-*).

Les ACTES de l'ENTREPRISE : La SAISIE des fruits de l'effort des salariés

- **4 ans sans augmentation collective**.... chacune de ces 4 années a contribué à glisser de « l'esprit d'équipe » au « mépris de l'équipe » !

- Des **mesures salariales** individuelles basées sur des critères **discrétionnaires**,

- **317 « bas salaires »** qui permettent également à l'employeur de bénéficier de réductions de cotisations patronales (réduction dite FILLON),

- **Plafonnement depuis 2013 de la Participation+Intéressement à 16%** de la masse salariale, qui écrête la somme versée aux salariés malgré l'augmentation régulière du Résultat d'exploitation (accord non signé par la CFDT),

**Vos
représentants
CFDT**

Michèle Bleuse
05 61 10 82 35

Manissa Bournier
04 68 35 92 16

Jean-Luc Barre
05 62 93 92 14

Sophie Bellal
05 61 10 84 40

Jonathan Huez
05 57 81 40 46

Florence Navarrot
05 59 82 51 61

**Permanence
TOULOUSE**
05 61 10 82 35
06 83 11 98 60

- Le président du Directoire perçoit une prime de performance équivalente à 3 années de rémunération d'un salarié ou à 100 fois sa prime de performance ;
« Oui Monsieur le Président, vous avez raison, nous ne vivons pas dans le même monde !!! »

- Des suppressions de postes avec disparition de site et externalisation, imposant des mobilités fonctionnelles et/ou géographiques aux salariés,

**NOUS NE VIVONS PAS DANS LE MÊME MONDE!!!
MA PRIME DE PERFORMANCE VAUT 100 FOIS LA LEUR...
OU 3 ANS DE LEUR SALAIRE...**



Les ACTES de l'ENTREPRISE : La CONFISCATION des droits et avantages acquis pour tous par les représentants des salariés

« Il est bien terminé le temps de la loyauté, et de l'application de bonne foi des accords !!! ».

*La direction veut **supprimer les primes de fidélité** puisque seuls les salariés de la Banque Courtois en bénéficient dans le Groupe !!! Et que la baisse des taux rendrait cet engagement plus coûteux !!!

*La direction veut renégocier **à la baisse l'accord sur l'égalité professionnelle de 2012**, avec toujours moins d'engagements et d'accès aux données de comparaisons.
Cet accord permettait d'appliquer **la Loi et la Convention Collective**, en assurant aux femmes et aux hommes de la Banque un accès égalitaire à l'emploi, aux évolutions de carrière, aux rémunérations.

*La direction a dénoncé **le droit social et syndical**, non pas pour « *moderniser le dialogue social et professionnaliser les échanges et le fonctionnement des instances* » (cf. Flash Info Rh de juillet 2014) mais **parce qu'il a été jugé TROP protecteur pour les salariés !**

Depuis de nombreux mois, sur ce sujet comme sur d'autres, la direction fait semblant de négocier en jouant la montre à coup de provocations et de chantage à la signature, sur un texte unilatéral et minimaliste.

Elle veut réduire ainsi les moyens d'intervention collective et individuelle de nos représentants pour la défense des intérêts des salariés.

*La direction tente régulièrement de **mettre en cause la légitimité de nos représentants !**

Nous devons lui rappeler que :

*Le Président est désigné par le Conseil de Surveillance.
Il ne représente que les intérêts de l'actionnaire.*

*NOUS, salariés, sommes près de 86% à participer au scrutin du Comité d'Entreprise pour désigner NOS REPRESENTANTS.
NOUS démontrons ainsi NOTRE VOLONTE d'être représentés par nos PAIRS.*

STOP à la fragilisation des salariés... à l'isolement des salariés... à toujours moins de recours pour les salariés...

Groupe Société Générale : Tous les salariés du groupe SG doivent savoir que tout ce qu'ils font avec leurs outils informatiques est connu de l'employeur, cf. actualité récente « relance affaire dite Kerviel ».